



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE
CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00096 U6201

Adresse du projet : 21 RUE DU 1ER MAI 62300 Lens

Déposé en mairie le : 27/04/2026

Reçu au service le : 11/08/2026

Nature des travaux: 12173 Changement de menuiseries

Demandeur :

Monsieur NORI CRISTINA

21 RUE DU 1ER MAI

62300 LENS

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié . **L'Architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions.** Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Ce projet est situé dans un environnement bâti urbain constitué de façades mitoyennes en briques, qui participe à la qualité des abords et à la présentation du monument historique cité en annexe.

Afin de favoriser l'insertion de ce projet aux abords du monument et dans l'environnement urbain et paysager, il convient de respecter les prescriptions suivantes :

- Les menuiseries neuves doivent reprendre la même composition (deux vantaux à l'étage, trois vantaux au rez-de-chaussée), la même taille des vitrages et les mêmes largeurs des profils que les existantes.
- Elles doivent être réalisées avec des profils de qualité présentant un aspect extérieur mouluré ou galbé similaire aux menuiseries anciennes en bois.
- Le suremploi des menuiseries blanches, grises anthracite et noires, banalise fortement les façades anciennes. Les menuiseries doivent être de couleur comme traditionnellement : blanc-cassé, beige, gris-vert, gris-bleu, bordeaux, brun clair, etc
- Les coffres de volet roulants doivent être installés à l'intérieur de la construction, à l'arrière du linteau, non visibles depuis l'extérieur. Les coulisses et la lame finale des volets roulants doivent être de la même couleur que les menuiseries.

(2) Nota

Ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux, conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine.

Fait à Arras

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de département par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas où la décision d'urbanisme est prise au nom de l'État en application du b) de l'article L.422-1 ou de l'article L.422-2 du code de l'urbanisme, le préfet de région est compétent (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) et doit être saisi dans les mêmes conditions.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Église du Millénium situé à 62498|Lens|rue du Père Joseph Puchala.